

BEST AVAILABLE COPY

OFFICIAL DISPATCH

VIA AIR  
SPECIFY AIR OR SEA POUCH

DISPATCH NO. OFFPA-6700

SECRET/CONTROL US OFFICIALS ONLY

CLASSIFICATION

MICROFILMED  
DATE

MAY 10 1954

TO : Chief, WE

FROM : Senior Representative, [ ]

APR 11 1953  
DOC. MICRO. SER.

SUBJECT : GENERAL - [ ]  
SPECIFIC - Transmittal of Microfilm on Martin BORMANN and Otto SKORZENI

References:

1. At our request [ ] searched the files for additional information on Otto SKORZENI and Martin BORMANN. The attached microfilm probably contains only information of marginal value for background study. It is of interest that SKORZENI met Pierre SIRINELLI, Controleur-General of the DST in Switzerland in 1949.

*Handwritten:* x Ref in 201

[ ]

Attachment - 1 microfilm

Distribution:

WE-3 w/1 microfilm

[ ]  
OFFPA-1

DECLASSIFIED AND RELEASED BY  
CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY  
SOURCES METHODS EXEMPTION 3B2B  
NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT  
DATE 2001 2006

*Handwritten:* 4 Encl

Declassified and Approved for Release  
by the Central Intelligence Agency  
Date: 2001

- EXEMPTIONS Section 3(b)
- (2)(A) Privacy
  - (2)(B) Methods/Sources
  - (2)(G) Foreign Relations

SECRET COPY

SECRET CONTROL US OFFICIALS ONLY  
CLASSIFICATION

*Handwritten:* 3 May 54

NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT

3P

MICROFILMED  
APR 11 1963  
DOC. MICRO. SER.

M a r t i n   B O R M A N N

e t

O t t o   S K O R Z E N I

-----

EXEMPTIONS Section 3(b)  
(2)(A) Privacy   
(2)(B) Methods/Sources   
(2)(G) Foreign Relations

NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT

Declassified and Approved for Release  
by the Central Intelligence Agency  
Date: 2001

**INDEX**

Encl # 1 to OCPA 6700 **CF COPY**

[ ]

Origine : G.M.  
date : Mars -Avril  
1944  
source : archives

a/s de BORMANN Martin ; ex conseiller et ami d'Adolf Hitler

La documentation à la disposition des services répressifs policiers concernant le susnommé est à peu près inexistante.

Le soin de fixer le refuge de cet homme est du ressort de la D.S.T. ou des différents services du S.D.E.C.E. Ceci revient à dire qu'il n'est pas possible de consulter leurs archives sans fournir une explication circonstanciée sur le but de cet intérêt.

Toutefois il a été possible d'apprendre que dans les premiers mois de l'occupation alliée en Allemagne une meilleure coordination entre les différents services aurait pu amener la découverte de BORMANN.

Un sous officier français, Richard EZAC, à qui revient le mérite de la découverte et de l'arrestation d'Otto ABETZ, a prétendu vers la fin de l'année 1946 être capable de découvrir la retraite de cet homme. Il l'avait manqué au mois de février et s'était alors trouvé en butte comme cela arrive malheureusement trop souvent, aux intrigues et aux jalousies. Il a été démobilisé au mois de mai de la même année sans qu'il lui soit donné la possibilité d'exploiter des renseignements particulièrement importants sur la question.

Richard EZAC, né le 29 Novembre 1899 à Constantine (Algérie), voyageur de commerce en tissus, demeurant à St. GERMAIN SUR L'ARBRESLE (Rhône); adjudant-chef de réserve a été employé en qualité d'Inspecteur enquêteur à la sûreté du pays de Bade à SACKINGEN.

Engagé volontaire en 1918, il a repris volontairement du service en 39/40. En 1942 il est passé au Maquis de Saône et Loire et le 27 Août 1944 a été incorporé avec son fils Gérard (né le 17 Juillet 1927) au 24<sup>e</sup> Bataillon de Marche.

Mr. EZAC qui a fait l'occupation de l'Allemagne de 1918 à 1921 et a ensuite résidé de 1921 à 1925 à MUNICH possède à fond la langue allemande et la parle de telle façon qu'il peut se faire passer, auprès des allemands pour un compatriote.

C'est pourquoi il a été affecté en qualité d'interprète au mois de novembre 1944, au Camp des prisonniers de Guerre n° 141 à St FONS (Rhône) puis en Avril 1945 au Camp 147 à VALENCE (Drôme). Enfin en Mai 1945 il a été mis à la disposition de Gouverneur Militaire de SACKINGEN comme Inspecteur enquêteur.

Dans ce poste M. EZAC s'est distingué par l'identification et l'arrestation de nombreux membres du parti nazi, d'anciens agents de la gestapo et d'anciens S.S.

Il est indiscutablement l'auteur de l'identification et de l'arrestation d'Otto ABETZ ancien Ambassadeur du Reich à Paris et de plusieurs membres de son état-major clandestin. La Justice Militaire Française (Commandant ROUX) lui doit la récupération de documents cachés par ABETZ, de sommes importantes tant en or qu'en billets de banque, dissimulés en divers endroits en Allemagne par l'ancien Ambassadeur nazi.

Au cours de ses enquêtes M. EZAC a, selon lui, pu établir, grâce à des informateurs sûrs, l'existence d'une chaîne de groupes de résistance allemande, du " Wehrwolf " dans certaines régions de la Forêt Noire et dont les maillons se prolongeaient jusque dans le Tyrol autrichien. Un de ses informateurs, un jeune intellectuel allemand avait même pu prendre la tête d'un de ces groupes.

C'est par cette filière que M. EZAC aurait pu déceler la présence de BORMANN: alors même qu'on le disait mort ou réfugié en Espagne. BORMANN se déplaçait alors d'un groupe de résistance à

l'autre, stationnant dans les villages où ils étaient établis. Si, au cours de ces séjours il était fortement gardé, par contre il effectuait ses déplacements seul ou tout au moins peu escorté.

Chargé d'enquêter sur ces faits EZAC n'aurait alors pas reçu les moyens matériels pour mener à bien sa mission et, de ce fait, aurait manqué de peu de rejoindre BORMANN et de l'arrêter au cours d'un de ses déplacements. Le 25 Mars 1946 il a communiqué tous ses renseignements au Contrôle de la Sécurité Française à FRIBOURG qui ne les aurait pas exploités.

Ayant constaté la dualité existant dans les services de police placés sous le contrôle militaire, le manque de compétence de certains éléments militaires, les jalousies et le souci des prérogatives qui trop souvent nuisent à une action utile, EZAC par l'intermédiaire du (Commandant) ROUX, Juge d'Instruction militaire chargé de l'affaire ABETZ, a offert au mois de juillet 1946 de collaborer avec un Service civil de police, en vue de l'arrestation de Martin BORMANN.

Sous le contrôle de cet organisme officiel auquel il aurait rendu compte de ses investigations il se disait alors en mesure, en peu de temps, de reprendre contact avec ses informateurs, de situer les groupes de résistance allemande, et, par eux, de connaître la retraite et les déplacements de BORMANN.

EZAC demandait pour la rétribution de son activité, - qui devait se borner uniquement à la découverte de cet hitlérien, - les émoluments et indemnités qui peuvent être normalement attribués à un chargé de mission de ce genre ainsi que l'attribution, par le service qui l'emploierait de moyens matériels nécessaires à la poursuite de ses enquêtes. Il voulait aussi et avant tout éviter les lenteurs et tergiversations qui, une première fois, firent échouer l'opération.

M. EZAC est israélite. Pour les personnes qui ont eu l'occasion de l'approcher il apparaît doté d'un esprit vif et d'une intelligence certaine ainsi que d'un sens psychologique développé qu'a certainement renforcé l'exercice de sa profession de voyageur de commerce. Il professait à l'époque de ces faits une haine très profonde et très vive à l'égard des nazis.

G.M. ignore les origines exactes de M. EZAC, mais ceux qui l'ont approché ont remarqué le léger accent tudesque avec lequel il s'exprimait en français ainsi que sa façon de rédiger ce qui semble indiquer des ascendances lui permettant une compréhension parfaite de la langue et de la mentalité allemande.

Il ne semble pas que les offres de service faites par EZAC au mois de juillet 1946 aient eu une suite.

-:-:-:-:-

A titre documentaire il est joint à la présente note la copie de deux comptes rendus établis à l'époque par M. EZAC sur l'affaire ABETZ. Ces documents établis en plusieurs exemplaires ont retrouvé dans un dossier de police et n'ont été ni retouchés ni adaptés.

-:-:-:-:-

C J

AMBASSADEUR D'OTTO ABETZ, ANCIEN AMBASSADEUR DU REICH

A PARIS - (1940-1944).

MICROFILM  
APP  
[Handwritten initials]

Appartenant à la Sûreté du cercle de Stöckingens, ~~et étant le~~  
seul enquêteur de ce district englobant 52 communes, j'avais la tâ-  
che de dénazifier cette contrée.

À la fin de septembre 1945, je pris la décision de visiter Todt-  
moos, pays des sanatoriums pour tuberculeux, situé en pleine Forêt  
Noire.

Arrivé vers huit heures du soir à Todtmoos, accompagné de ma  
ductyle, j'ai demandé, après une perquisition infructueuse, un cer-  
tain Scheffler à la Mairie, afin de l'interroger. On m'avait signa-  
lé que cet individu, arrivé de Berlin en avril 1945, c'est-à-dire  
au moment de la débâcle, s'est présenté à la mairie de ce même lieu  
avec un certificat du Ministère de la Propagande du Reich. L'employé  
de la mairie, madame Schmidt-Brunning, avait distribué les cartes  
d'alimentation du pays, et en même temps, avait reçu l'inscription  
du nouvel arrivé : Scheffler.

J'ai fait appeler alors la femme Schmidt-Brunning à la mairie,  
et ai commencé à interroger Scheffler. Au cours de l'interrogatoire,  
je me suis aperçu que Scheffler me racontait des histoires, mais je  
n'ai pas pu trouver le but de ses dires. J'étais sûr qu'il y avait  
quelque chose de louche, et pour ne pas me tromper, j'ai employé la  
méthode allemande, c'est-à-dire : j'ai arrêté le type.

En interrogeant par la suite Mme Schmidt-Brunning, j'ai été  
persuadé pendant tout le temps de l'interrogatoire qu'elle mentait,  
mais pour couper court à tous les soupçons, et pour ne pas dévoiler  
mon jeu, j'ai libéré Mme Schmidt-Brunning en liberté. Je n'ai pas po-  
sé une seule question à cette femme, mais à la fin de son récit, j'

INDEX

EX 107  
DOSS. MIÉRO. SER.

Encl. # 2 to CI PA 6700

lui ai signifié qu'elle pouvait rentrer chez elle.

J'ai ramené Scheffler à 2 heures du matin à la prison de Säckingen.

Quelques temps après, c'était un vendredi, je suis remonté à Todtnaubos, pour y interroger plusieurs personnes, au sujet d'une affaire concernant la nièce du célèbre Professeur Todt. J'avais réuni chez un écrivain anti-fasciste : cinq personnes. En discutant pendant plusieurs heures, j'avais appris qu'il n'y avait pas mal de gens qui : premièrement, n'appartenaient pas au pays et venaient de Berlin, et deuxièmement ces personnages très douteux dépensaient beaucoup d'argent sans rien faire.

On m'avait parlé, en outre, d'un certain <sup>(fami)</sup> LAUMANN qui avait habité, jusqu'à l'arrestation de Scheffler, le pays même, accompagné d'une jeune fille : ~~Melle~~ NOAH. On m'expliqua aussi que la NOAH rendait souvent visite à quelqu'un habitant Saint-Blasien, mais dont je n'ai pas pu avoir l'adresse exacte.

J'ai décidé alors d'arrêter plusieurs des personnes sus-nommées, et coûte que coûte, de retrouver le nommé LAUMANN et la demoiselle NOAH.

Rentré le même soir à Säckingen, j'ai proposé à mon chef l'arrestation de Schmidt-Seek et de sa femme, la femme SCHMIDT-BRUNNING le propriétaire de la maison où habitaient SCHMIDT-SEEK et sa femme et deux autres comparses moins importants.

Le lendemain matin, nous nous rendîmes, avec la Gendarmerie, à Todtnaubos pour arrêter les sus-nommés. Tous furent arrêtés, sauf ~~la~~ SCHMIDT-BRUNNING qui ne se trouvait pas chez elle. En traversant Todtnaubos à pied, il m'arriva un incident insignifiant, mais qui eut son importance par la suite : une femme m'accosta en disant

"Dites-donc, Mr Enzo, venez-vous peut-être pour m'arrêter aussi ?" elle le disait en plaisantant, mais je lui répondis : "Madame, il se peut que vous aussi resteriez un jour en "tôle", car si je m'aperçois que vous savez quelque chose sur n'importe quoi, et que vous ne me le dites pas, vous aurez le droit de prendre le chemin de la prison de Säckingen, comme, ceux que j'ai arrêté aujourd'hui."

En rentrant à Säckingen, tous ces gens arrêtés ont été installés dans la prison.

Au début de la semaine suivante, je n'ai pas eu le temps d'interroger ces personnes, et il fallut qu'un incident survint mercredi soir pour donner à l'affaire des arrestations de Todtnos, une tournure tout à fait inattendue.

Ce jour-là, je venais de recevoir à 9 heures et demi du soir, chez moi, un coup de téléphone, par lequel la femme qui m'avait arrêté dans les rues de Todtnos, et dont nous avons parlé un peu plus haut, me dit : "Est-ce que vous connaissez un certain Abetz ? Si cet homme vous intéresse, venez me trouver demain matin, j'ai quelque chose à vous dire."

J'ai alors appelé le même soir le mess des officiers pour avoir une ration d'essence, afin de me rendre le lendemain matin au rendez-vous. Le gouverneur militaire de cette époque, m'a répondu qu'il disposait seulement de 80 litres d'essence, et m'a demandé pourquoi cette essence m'était-elle nécessaire. Je lui ai expliqué que j'avais pris rendez-vous, et j'ai répété la phrase indiquée en haut. Le gouverneur alors, m'a répondu que la piste était trop mince, et qu'il ne fallait pas se déplacer pour une telle bagatelle. Sur mes insistances, il me fut alloué dix litres par la grâce de Dieu, c'est-à-dire par le gouverneur qui avait dépensé durant la même semaine environ 300 litres d'essence pour ses besoins personnels.

Le lendemain de bonne heure j'arrivai à Tetzmes au rendez-vous. La femme me dit : "Vous avez depuis quelques semaines un nommé SCHEFFLER en prison. Ce SCHEFFLER sait qu'un certain LAUMANN est en vérité Abetz Otto, qui a été ambassadeur hitlérien en France". Je ne répondis rien. On causa de chose et d'autres, puis subitement, j'ai posé la question : "Est-ce que vous connaissez une certaine Mlle NOAH ?" Elle me répondit : "Oui, c'est la maîtresse de Mr ABETZ". - "Savez-vous que Melle NOAH se rend très souvent à St Blasien pour y voir un certain monsieur, et connaissez vous ce Monsieur en question ?" Elle m'a répondu : "J'ai entendu parler de ceci, mais je ne connais pas le monsieur à qui elle rend visite."

En entendant cette dernière phrase, j'ai été persuadé que mon hôteesse mentait, c'est-à-dire, j'avais le pressentiment qu'elle savait très bien ; nom et adresse du monsieur de St Blasien. Après une discussion qui dura plusieurs heures, elle m'avoua que Melle NOAH se rendait fréquemment chez un certain Docteur GROSSE habitant St Blasien, et y remplissant la fonction d'interprète à la mairie de ce lieu.

J'avais alors deux allemands très importants en mains :

Premièrement : SCHEFFLER qui devait savoir que LAUMANN était ABETZ.

Deuxièmement : Melle NOAH, maîtresse d'ABETZ qui se rendait souvent à St Blasien pour y voir le Dr Grosse.

J'ai pris alors la route de Säckingen, et je suis passé à la prison où j'ai pris SCHEFFLER pour l'amener à mon bureau. Je lui ai posé cette question : "Qui est LAUMANN ?". Il m'a répondu : "LAUMANN est.....BAUMANN".

Alors, me levant, j'ai pris M. SCHEFFLER par la cravate, sans



lui faire de mal, et en disant : "Si vous ne me dites pas tout de suite qui est LAUMANN, je ne trouverai dans l'obligation d'employer les méthodes de la Gestapo." SCHEFFLER, comme tous les Allemands qui se voient découverts, me dit alors que LAUMANN était en vérité ABETZ Otto. Cela me suffit, et j'étais sûr de pouvoir arrêter LAUMANN en interrogeant adroitement le Dr GROSSE à St-Blasien.

Pour pouvoir interroger le Dr GROSSE, il fallait obtenir la permission du Gouvernement du Cercle de Neustadt dont dépendait la ville de St Blasien.

Il était tout à fait naturel que nous devions trouver un prétexte pour pouvoir interroger des personnes demeurant en dehors de mon cercle, car en demandant les détails de mon affaire, je n'aurais pas pu continuer mon enquête, si tous avaient été amenés et si, ayant eu vent de ceci, LAUMANN avait pris la fuite.

J'ai alors proposé à mon chef, le Lieutenant CARADEC que lui-même devrait se rendre auprès du gouverneur du cercle de Neustadt pour obtenir la permission d'interroger certaines personnes demeurant dans ce cercle, sous prétexte que l'on était sur la piste d'une grande affaire de marché noir concernant une certaine quantité de kilogs de beurre. Pendant ce temps, moi, restant à St Blasien, qui se trouvait sur la route Säckingen-Neustadt, interrogerai le Dr GROSSE en attendant le retour du Lt CARA DEC à St Blasien ce qui fut fait.

Quand j'expliquai au Lt CARADEC que LAUMANN était ABETZ, celui-ci me dit qu'il avait déjà arrêté LAUMANN une fois, mais qu'il l'avait relâché sur les insistances du chef de camp. On avait découvert par la suite que celui-ci avait détourné des montres et

de l'argent appartenant aux détenus politiques qu'il était chargé de surveiller.

Le même jour que nous devions aller à St Blasien, il y eut au Gouvernement Militaire du cercle de SMokingen le changement du Gouverneur Militaire. Après avoir conféré avec mon chef, je suis allé trouver le nouveau gouverneur. Je lui annonçai que j'aurai à sept heures du soir, Otto ABETZ prisonnier, dans mon bureau. En disant cela, j'avais l'impression que mon gouverneur me prenait pour un fou, car il me posa la question : "Pourquoi croyez-vous pouvoir arrêter Otto ABETZ aujourd'hui ?" Je lui répondis : "Où il y a la maîtresse NOAH, il y aura ABETZ." Il répliqua ironiquement : "Je crois que vous vous trompez." Je ripostai : "Venez donc à 7 heures ce soir à mon bureau, si tout marche d'après mes calculs, ABETZ s'y trouvera."

CARADEC et moi partîmes là-dessus. A trois heures je descendis à St Blasien. C'était l'après-midi. Je me suis alors rendu à la mairie, pour rendre visite au maire du pays. Le maire, comme tous les Allemands d'ailleurs, dans un garde à vous impeccable répondit de bon gré à mes questions. Sur ma demande, il me présenta son interprète, le Docteur GROSSE. En apercevant ce personnage, je fus persuadé qu'il ne serait pas difficile d'avoir des renseignements, parce que je me trouvais devant un homme timide, anxieux, dont on voyait clairement qu'il vivait dans une perpétuelle alarme.

Je l'invitais alors à bien vouloir se promener un peu avec moi, car j'avais un renseignement à lui demander.

Pour moi-même, le point essentiel était de pouvoir remplir avantageusement le temps qui me restait jusqu'à l'arrivée du Lt CARADEC avec la permission du gouverneur de NEUSTADT.

Alors, connaissant très bien la mentalité Allemande, pris le Dr GROSSE par les sentiments, un jeu qui réussit t en Allemagne : je lui expliquai, il le savait d'ailleurs, qu'vais arrêté SCHEFFLER, parce que c'était lui qui faisait du marché noir en beurre, et que j'étais venu afin de pouvoir obtenir de lui quelques renseignements. GROSSE me dit que cette affaire ne l'étonnait pas, car il connaissait SCHEFFLER comme étant un grand brasseur d'affaires.

J'ai expliqué à GROSSE en outre, que SCHEFFLER m'aurait dit qu'il avait un associé pour ces affaires lecher, et cet associé s'appellerait : "LAUMANN". Puis je lui ai posé la question : "Connaissez-vous ce LAUMANN?" GROSSE répondit : "Oui, je connais LAUMANN, mais voilà plusieurs semaines que je ne l'ai pas vu. Il habitait à Todtmoos et il a quitté ce village depuis quelques temps."

Je n'insistai pas pour ne pas éveiller des soupçons chez GROSSE et je lui demandai seulement, s'il connaissait encore Melle NOE. Il me répondit : "Oui, je la connais, mais très vaguement." Je fus alors persuadé qu'il connaissait parfaitement l'endroit où se cachait LAUMANN et sa maîtresse. J'ai alors changé de thème de conversation, et on parla du pays etc..., parce que j'étais résolu à ne pas agir avant l'arrivée du Lt CARADEC, parce que il fallait éviter des complications administratives qui ont toujours gêné et gênent aujourd'hui, et gêneront encore demain ton travail profitable.

Nous nous prîmes donc sur la route, car j'avais pris rendez-vous avec le Lt CARADEC à la Gendarmerie Française installée à St Blasien. Enfin vers 5 heures, CARADEC m'apportait, du Gouvernement Militaire de Neustadt, la permission d'enquêter.

Nous étions toujours sur la route et là, j'ai enfin :  
tomber mon masque devant GROSSE, et lui ai dit : "Mon cher,  
maintenant nous avons joué la comédie, mais maintenant, je  
vous pose deux questions. Je vous avertis que vous avez à ch  
sir : si vous dites la vérité, vous resterez sur la route, c'e  
à-dire que vous garderez votre liberté. Si vous mentez, voilà n  
Mercédès qui vous emmènera à la prison de Säckingen. Première que-  
tion : vous m'avez dit tout à l'heure que vous connaissez Melle  
NOAH. Je sais très bien que NOAH vient toutes les semaines vous  
trouver. Indiquez-moi donc son adresse, car il me la faut pour  
éclaircir l'affaire du marché noir ;" Après une courte hésita-  
tion, se voyant pris, il m'indiqua que NOAH demeurait au sana-  
torium situé à Hächenschwand". J'ai tout de suite riposté à cette  
réponse : "Alors Monsieur LAUMANN retrouve certainement aussi là-  
bas ?" Il me répondit : "Je ne peux pas l'affirmer, parce que j'ai  
su que LAUMANN avait obtenu un laissez-passer pour se rendre cette  
semaine en zone américaine." Alors j'ai demandé à GROSSE de nous  
conduire au sanatorium d'Hächenschwand. Je lui ai promis qu'il pour-  
rait se retourner tout de suite après lui après être arrivé là-haut  
et sans être vu ni de LAUMANN ni de NOAH. Il consentit.

On peut s'imaginer que je me trouvais dans un état de surrexi-  
tation et qu'il m'était complètement indifférent que Hächenschwand se  
trouve encore dans un autre cercle. Le Lt CARADEC était forcément  
d'accord avec moi, à ce qu'on avertisse le gouverneur du cercle de  
Waldshut, dont dépendait Hächenschwand, après l'arrestation, si elle  
avait lieu, car Waldshut se trouvait sur la route Hächenschwand-  
Säckingen.

Enfin à six heures et demi du soir, on arriva au sanatorium  
de Hächenschwand. Le dr GROSSE partit, et CARADEC et moi pénétrâmes

dans le bâtiment. Sur le seuil, je tombai sur une femme d'un certain âge à laquelle j'ai demandé : "J'ai un ami ici qui s'appelle LAUMANN ; est-il ici ?" Elle me répondit : "Oui Monsieur, il se trouve dans sa chambre."

Souvenez-vous qu'un poids de cent kilos alléga brusquement ma poitrine. Enfin il n'était pas encore parti !

CARADEC et moi montâmes dans sa chambre. Ma présentation était facile, car CARADEC était connu D'ABETZ à cause de son arrestation et de sa libération antérieures effectuées par le Lieutenant.

Je lui expliquai alors l'affaire : SCHEFFLER, beurre, marché noir. Je lui dis que SCHEFFLER m'avait avoué que lui, LAUMANN aurait fourni des capitaux pour l'affaire du marché noir. Naturellement LAUMANN protesta énergiquement, disant qu'il connaissait très bien SCHEFFLER, mais qu'il n'avait jamais fait aucune affaire avec lui.

J'ai riposté que c'était naturellement son droit de se défendre et de dire ce qu'il voulait, mais je lui dis que je n'avais pas de temps à perdre en interrogeant LAUMANN à HÖchenschwand et SCHEFFLER à Säckingen. Je lui ai démontré qu'il existait un moyen très simple d'éclaircir cette affaire en 24 heures : c'était de consentir à se rendre instantanément dans ma voiture avec nous, et de venir à Säckingen pour être confronté le lendemain matin dans mon bureau avec Scheffler. Je lui promis que si cette confrontation me donnait la certitude qu'il n'était pour rien dans cette affaire, je lui mettais ma voiture à sa disposition pour le ramener à HÖchenschwand le même jour. Il consentit.

Il manquait seulement Melle NOAH. LAUMANN me dit qu'elle se trouvait à la salle à manger, ce qui était l'heure de dîner. Je priai alors le Lt CARADEC de rester avec LAUMANN et je me rendis auprès de Melle NOAH. Je la trouvais au rez-de-chaussée, mangeant

sa soupe ; elle était seule à table. En me voyant, elle devint toute pâle. Je lui dis seulement "Etes vous Melle NOAH ? " Elle me répondit affirmativement. Je répliquai donc : "Continuez à dîner tranquille ; je voudrais vous voir tout à l'heure." Mais elle me répondit : " Monsieur, je suis à votre disposition, je n'ai plus faim." Elle me conduisit alors dans sa chambre où je lui expliquai l'affaire du marché noir. Je lui dis aussi que LAUMANN avait consenti à se rendre avec moi, ce même soir, dans mon bureau de Bückingen. Entendant ceci, elle me dit : "Si LAUMANN descend avec vous, je vous prie de bien vouloir me permettre de vous accompagner." Naturellement j'ai été très heureux de pouvoir accepter sa demande : grâce à l'invention de l'histoire du marché noir, l'arrestation se fit toute seule.

Nous voilà donc arrivés à mon bureau en passant par Waldshut où le Lt CARADEC avait obtenu la permission du gouverneur de ce cercle. Il était neuf heures du soir. J'avais donc deux heures de retard sur l'horaire prévu et indiqué au gouverneur. Néanmoins l'ancien et le nouveau gouverneur n'ont pas trouvé nécessaire d'assister aux interrogatoires qui devaient suivre dans mon bureau, car il fallait tout de même prouver que LAUMANN était ABETZ ; ces messieurs ont préféré se rendre au cinéma.

Installés dans mon bureau, j'ai lancé la phrase suivante en présence du Lt CARADEC : "Bonjour Monsieur ABETZ, comment allez vous ?" LAUMANN ne bronche pas ; au contraire il répliqua ainsi : "ABETZ, qui est-ce ? Moi, je m'appelle LAUMANN ; voici mes papiers." Et pendant une heure, LAUMANN se défendit d'être ABETZ.

Tout à coup, j'eus une idée : je demandai à ABETZ de bien vouloir se déshabiller et de mettre son myjama. Je craignais qu'il y eut un poison de caché dans ses vêtements. J'ai appelé mon plan

ton Allemand et lui donnai l'ordre de fouiller les vêtements et même d'eslever les doublures. Dix minutes après, il m'appela et me montra une étiquette blanche cousue à l'intérieur du veston et sur laquelle il y avait : "Carette, 137 Boulevard Haussmann, pour Monsieur Otto ABETZ."

J'ai alors pris le vêtement et je l'ai porté à LAUMANN en lui montrant l'inscription. Il se leva de son fauteuil et dit en me tendant la main : "Monsieur EZAC, vous avez gagné, je suis Otto ABETZ."

En attendant, j'avais fait installer Melle NOAH dans un hôtel. Je ne l'ai pas arrêtée comme j'aurais peut-être dû le faire. Si on me demandait maintenant pourquoi j'ai agi ainsi, je n'aurais aucune réponse à donner. C'est par NOAH que j'ai pu découvrir la vraie identité de SCHIMMLT-SIEK, GRCSSE, SCHINDT-BRUNNING et SCHEFFLER arrêtés par moi quelques temps avant l'arrestation d'ABETZ.

Quatre jours après, ABETZ fut transféré au Service des Criminels de Guerre à Constance. Il m'avait déclaré qu'il ne possédait rien du tout à part les 1800 marks trouvés sur lui.

J'ai été le seul d'ailleurs qui ne le croyait pas, et l'avenir m'a donné raison.

Je dois constater ici même que personne après l'arrestation d'ABETZ m'a demandé quoi que ce soit sur l'affaire ; au contraire, on a tout fait pour me couper l'herbe sous les pieds et pour me gêner dans les enquêtes que j'ai prises sur mes propres initiatives, lorsque ABETZ se trouvait déjà à PARIS.

Mais ceci est une autre affaire qui sera traitée par moi dans un autre chapitre.

En tous les cas, j'ai continué l'affaire après le départ d'ABETZ pour Constance ; j'ai invité la NOAH à déjeuner chez moi. Et comme cela, j'ai pu arriver à démasquer l'état-major d'ABETZ ;

SCHIMDT-SHAK : Oberbannführer de la jeunesse hitlérienne, et à la Direction Centrale de la Jeunesse Hitlérienne à BERLIN, intime de Baldur v. SCHIRACH, a été de 1940 à 1942 l'attaché tique de l'ambassadeur ABETZ.

Acte GROSSE, que j'avais arrêté autre temps avec sa s-taire, a été l'attaché culturel de l'ambassadeur ABETZ SCHREFF. a été promu petit banquier par ABETZ, lorsque celui-ci fut ob- de se cacher après la débâcle.

C'est en dînant avec Melle NOAH et en l'interrogeant pendant plusieurs jours que j'ai eu la preuve que mes prééressiments q y avait encore beaucoup de choses cachées étaient justes.

En travaillant, même mes dimanches, j'ai pu arriver à trou des milliers de pièces d'or, des millions de francs français, d devises étrangères et 196 gravures, volés par ABETZ en France.

Il serait trop long de raconter ici comment en enquêtant, terrogeant, confrontant, je suis arrivé à retrouver tout cela p petits paquets cachés dans la Forêt Noire.

Je répète ici qu'aucun Service de notre administration en occupée ne m'avait aidé à entreprendre mes recherches.

J'avais besoin d'essence pour pouvoir rouler tous les jour même les dimanches.

Je veux remercier ici mes camarades de Fribourg et d'un au lieu, que je ne veux pas mentionner ici car ils seront probable embêtés par leurs supérieurs, qui m'ont fourni des centaines de litres d'essence, grâce auxquels j'ai pu me déplacer.

Je voudrais, pour pouvoir prouver mes dires, raconter une s- histoire entre cent :

Le 25 Mars 1945, j'ai été chargé par le Contrôle de la Sûr- du Pays de Bado, d'entreprendre des enquêtes pour une affaire tri-



importante. Il fallait de l'essence, alors le chef du Service de la Sûreté à Fribourg, me donna un mot adressé au gouverneur de mon cercle lui demandant de bien vouloir me fournir 40 litres d'essence qui lui seraient rendus au début du mois d'avril.

En arrivant à Smokingen, j'ai présenté ce mot au gouverneur qui, naturellement, me refusa d'abord cette essence. Après une longue discussion, il m'accorda 20 litres. Vingt litres, c'était juste pour faire 150 kms. Mais l'affaire que je n'ai pas pu mener, parce que je n'avais pas d'essence aurait certainement demandé une centaine de litres.

Alors, réflexion faite, j'ai tout de même commencé l'enquête car je me suis dit qu'en cas de nécessité, je me débrouillerai.

Je suis donc parti, et en prenant la route de Constance, j'ai arrêté le car Allemand qui faisait le service postal et voyageurs entre Constance et Weil, c'est à dire un parcours de deux cents kilomètres environ. J'ai demandé aux voyageurs de me présenter leurs papiers d'identité. J'ai alors trouvé un type qui venait de la zone anglaise sans le laissez-passer prescrit. Je l'ai arrêté et l'ai emmené au poste de gendarmerie de Waldshut, pour les faire transférer au Tribunal Militaire de ce dit-cercle.

Le chef de la Gendarmerie de Waldshut, un adjudant, ne savait pas quoi faire - d'ailleurs une attitude que j'ai rencontré souvent, malheureusement, en zone occupée, parce qu'il y a partout des gens gradés qui veulent bien donner des ordres, mais ne sont jamais présents quand il faut prendre une responsabilité quel que.

Il fit donc venir le Commissaire de la Sûreté, un jeune tenant. Ce Lieutenant, en me voyant - il me connaissait d'ai

leurs très bien - me demanda : "Comment se fait-il que vous arrêtiez quelqu'un dans mon cercle ? ". Je lui ai répondu que je suis habilité depuis le 25 Mars à procéder à des enquêtes dans tous les "Kreie" du pays de Bade. Ce jeune homme, sans expérience aucune, voulait commencer une discussion à laquelle j'ai coupé court. En sortant de la gendarmerie, il m'a lancé un mot à la tête qui m'a donné à réfléchir par la suite.

En réfléchissant bien, j'ai été persuadé que ce jeune homme qui était tombé amoureux de l'ancienne maîtresse d'ABETZ, devait peut-être de renseignements à la demoiselle NOAH.

Je décidai alors de me rendre à HÜcheschwand, où NOAH vivait toujours, et de lui faire la leçon.

Me voyant arriver le samedi soir, elle se déroba. Après une heure de recherches, j'ai pu l'attraper, et en lui faisant des remontrances, je lui ai dit : "Votre attitude ne m'étonne pas du tout, parce que je sais aussi par Madame ABETZ que vous êtes une menteuse et une p.....".

Elle devint toute pâle et s'écria : "Est-ce que c'est vrai ce que vous dites là ? Je répondis : "Oui ! vous savez bien que je ne citerais rien, ni même le nom, si la personne ne m'avait pas dit cela." Alors NOAH, toute furieuse, m'a lancé : "Si Mme ABETZ a dit cela, je veux vous dire seulement que c'est elle la menteuse, car c'est elle qui cache encore un sac contenant des pièces d'or."

Déposition signée par elle en mains, je suis rentré chez moi, et je suis parti le lendemain matin, dimanche, à 6 heures, accompagné de mon fils, pour retrouver Mme ABETZ aux environs de Ravensbourg, dans le Württemberg.

Arrivé vers onze heures, j'ai été salué par Mme ABETZ : "Bon-

jour Monsieur EZAC : d'où venez-vous comme cela." Je viens de Paris " ai-je répondu. Elle répliqua : "Est-ce que vous avez vu mon mari, et comment va-t-il ? " Alors j'ai répondu : "Parfaitement, madame, j'ai vu votre mari, et c'est pour cela que je viens vous trouver." Alors, comme toutes les femmes curieuses, elle me demanda : " Que vous-a-t-il dit ? " Premièrement, il vous envoie ses salutations, et deuxièmement il vous demande de bien vouloir me livrer le sac contenant des pièces d'or." Très surprise par ces mots, elle me répondit par tout de suite, mais me déclara quand qu'elle possédait en vérité un sac contenant des pièces d'or.

Ce sac avait été enterré par elle et son fils à environ trois cents mètres de sa maison et a été déterré en ma présence par elle, son fils et sa fille.

Il y avait 965 pièces.

Je suis alors rentré chez moi ce même dimanche.

J'avais fait de vanaux, où le gouverneur m'avait remis 20 litres d'essence, à dimanche, à peu près 800 kms. Pour faire 800Kms il faut 100 litres d'essence.

Vous voyez alors qu'il avait fallu que je me procure 80 litres d'essence.

Le même dimanche, il y avait trois voitures du gouvernement qui se sont déplacées pour emmener ces messieurs avec ces dames pour un dîner quelque part en Pays de Bade.

Alors il n'y avait pas d'essence pour le service, mais il y en avait pour aller faire des promenades.

Voilà un exemple entre cent.

=====

DP

LA DECOUVERTE DE LA CAISSE CONTENANT LES DOCUMENTS CACHES PAR ABETZ  
A EHRSBERG (FORET NOIRE)

En interrogeant SCHMIDT, GROSE et NOAH, j'ai pu constater l'existence d'une caisse enterrée par Abetz seul, qui contenait des documents d'une grande importance.

C'est grâce à SCHMIDT, ancien attaché politique à l'ambassade du REICH à PARIS, que j'ai pu récupérer des indices.

Lorsqu'Abetz et SCHMIDT sont arrivés à EHRSBERG venant de BADEN BADEN, ils avaient l'intention de se fixer au chalet de chasse qui se trouve à proximité d'EHRSBERG. Camouflés en bucherons, ils se croyaient en sûreté et faisaient monter par camions des centaines de kilos de riz, farine, pâtes, sucre et conserves.

C'est la progression rapide de nos armées qui ont obligé les deux comparses à prendre le large en vitesse, pour éviter leur arrestation.

C'est alors que SCHMIDT qui a été chargé de cacher les vivres aux environs du chalet, pendant qu'ABETZ trouvait en toute tranquillité un endroit pour cacher les documents qu'il avait pu sauver et qui consistaient en télégrammes échangés entre lui et le Ministre des Affaires Etrangères Allemand: Von RIBBENTROP, et d'autres documents importants.

SCHMIDT savait seulement qu'ABETZ aurait caché la caisse à cent pas du chalet, sur la lisière d'un petit chemin, le seul indice que j'ai pu récupérer.

INDEX

Au début décembre 1945, je me suis rendu sur les lieux, accompagné de SCHMIDT et de quelques gendarmes, afin de retrouver la caisse en question. Il y avait déjà de la neige, néanmoins, en comptant cent pas du point indiqué par SCHMIDT, je suis tombé sur une borne autour de laquelle devait se trouver la caisse. Après plusieurs heures de recherche

CS COPY

File 1 H 230 CFPD 6700

ches, j'ai abandonné la piste, car la neige ne me permettait pas de continuer.

En arrivant à mon bureau, j'ai demandé par compte-rendu que l'on fasse interroger ABETZ à PARIS, ou de me permettre que je m'y rende moi-même pour le faire : je n'ai pas eu de réponse. A la fin, je me suis dit que je reprendrai l'affaire au printemps lorsqu'il n'y aurait plus de neige à l'endroit du trésor.

Entre-temps, j'ai pu constater, par mes enquêtes et interrogatoires, qu'il y aurait encore deux endroits où il devait y avoir des sacs contenant des pièces d'or, cachées par ABETZ.

Il fallait alors qu'ABETZ soit présent, et je suis allé trouver le gouverneur en lui expliquant l'affaire. Il m'a répondu comme d'habitude : "Faites un rapport, et on verra." Je n'ai rien fait, car je sais par une grande expérience que l'affaire n'aurait pas de suite, et j'étais persuadé que je tomberai un jour sur quelqu'un qui me prendrait au sérieux.

Enfin, au début du mois de Février 1946, le gouverneur fut appelé pour être entendu par le juge d'Instruction du Tribunal Militaire d'Offenbourg, qui a été saisi par le Commandant MATTEI, Juge d'Instruction du 2<sup>ème</sup> Tribunal Militaire à Paris pour l'affaire ABETZ.

Il était tout à fait naturel que le gouverneur de mon cercle indiqua au juge d'Instruction, le commandant MENOTTI, qu'il ne savait rien du tout de cette affaire et qu'il fallait interroger Mr. EZAC.

Je me suis alors rendu auprès du Cdt MENOTTI qui m'a entendu en présence du Lieutenant CARADEC, et qui comprit tout de suite qu'on avait omis de m'envoyer à Paris. Après m'avoir entendu, il

deuxième l'ordre de me présenter immédiatement au juge d'instruction, le Cdt MATTEI à Paris.

Muni d'un ordre de mission signé du Général SCHWARTZ, délégué Supérieur du Pays de Bade, je me suis rendu à Paris le 10 Février 1946.

En me présentant au Cdt MATTEI, il me reçut en me disant "Tout ce que j'ai en mains contre ABETZ, ne me permet pas de l'accuser. On l'a interrogé pendant 10 jours à la Sûreté il en résulte : des histoires à dormir debout. Alors, par une lettre qui m'indique que l'on aurait trouvé de l'or appartenant à ABETZ, je me suis dit qu'il me faut l'homme qui a découvert tout cela."

J'ai alors déposé en indiquant tout ce que je savais et tout ce que j'avais découvert, pendant quatre mois de travail. Sur nos insistances, il fut décidé qu'on se rendrait en Allemagne pour y interroger et y récupérer aux endroits où je n'ai pas pu me rendre moi-même étant seulement enquêteur d'un cercle et n'ayant pas le droit de travailler sur tout le pays de Bade.

Nous sommes restés plusieurs semaines en zone occupée, et le Cdt MATTEI a pu constater que mes dires étaient ENTièrement VRAIS.

C'est donc cela que nous avons pu récupérer au château de SIGMARINGEN 195 gravures, et aux alentours de la ville 730 pièces d'or environ.

Nous nous rendîmes ainsi successivement à Fribourg, Baden-Baden, Offenbourg, Ravensbourg, Franckfort, et Nuremberg. A Nuremberg même nous avons pu récupérer des documents concernant l'affaire ABETZ.

En terminant cette tournée, c'est à dire exactement le 5 Mars, j'avais envoyé ma démission, et je veux dire aujourd'hui les raisons qui m'ont amené à cette détermination.

Le 17-12-1945, j'ai été appelé par le gouverneur de mon cercle,

qui m'expliqua que le Général SCHWARTZ aurait trouvé nécessaire de me muter à Fribourg, au Contrôle de la Sécurité du Pays de Bade.

Me voici, en plein travail, sur l'affaire ABETZ, muté à Fribourg arraché à l'endroit où je devais obligatoirement rester, afin de terminer une affaire connue et menée par moi seul.

J'ai demandé alors au gouverneur de bien vouloir me dire : pour quoi cette mutation ? Car je savais très bien qu'on mute quelqu'un seulement lorsque l'on est mécontent de lui. J'ai demandé, en même temps de bien vouloir m'accorder ma permission de détente que je n'avais pas eu depuis le 27-8-1944, jour où je suis parti avec le 3<sup>e</sup> bataillon du Charollais au front, venant de la résistance. J'étais accompagné de mon fils aîné qui se trouvait alors à la 1<sup>ère</sup> compagnie dudit bataillon, tandis que moi, j'étais à la 4<sup>ème</sup>.

La permission me fut accordée, et je me suis rendu à Lyon. Après quatre jours de séjour, j'ai été tellement dégouté, que j'ai pris le train pour me retourner en Allemagne.

Dès mon arrivée, jeme suis rendu, pour les derniers 16 de permission, à mon bureau pour y travailler.

Alors, j'ai eu la réponse de la raison de ma mutation à Fribourg le général SCHWARTZ, m'a fait dire par la bouche du gouverneur que ma mutation n'était pas une punition, au contraire qu'on était très content de mes services.

Seulement le commandant de la troupe aurait demandé ma mutation, et le Général SCHWARTZ, soucieux de maintenir la bonne entente entre la troupe et le Gouvernement Militaire aurait tenu pour nécessaire de m'envoyer à Fribourg.

J'ai alors compris de quoi il s'agissait : il fallait que EZAC disparaisse pour que la troupe continue à piller le pays.

Depuis longtemps, je m'étais aperçu que la troupe réquisitionnait

[ ]

des vaches, des porcs, etc...etc.....

Mais la troupe, d'après les prescriptions et notes de service, n'avait pas le droit, du tout, à la réquisition. La réquisition devait être faite par les services compétents seulement, pour pouvoir envoyer des bêtes, du beurre etc..., en France, pour soulager la situation désastreuse dans laquelle se trouvait le peuple Français.

Je me suis opposé alors à tout cela par des rapports et des interventions personnelles. Et mes interventions énergiques m'ont valu mes déplacements à Fribourg.

Je ne suis pas parti, je l'avais dit d'ailleurs au gouverneur, et je suis resté à Säckingen jusqu'au 31 Mai 1946.

Après la découverte du sac contenant 965 pièces d'or, je me suis rendu, sur l'ordre du juge d'instruction d'Offenbourg à Paris, le 1er Avril 1946, pour y transporter ce trésor.

En arrivant à Paris, j'ai dû constater qu'on avait nommé un autre juge d'instruction, et je me suis trouvé en face du Commandant ROUX, chargé de l'affaire ABETZ. Il était eschanté de mon arrivée, et j'ai dû recommencer à lui expliquer l'affaire d'un bout à l'autre.

Le Cdt ROUX me faisait confiance, quand je lui ai expliqué l'affaire des documents enterrés et aussi des deux endroits où ABETZ avait encore caché deux sacs contenant des pièces d'or.

Il fut décidé d'interroger ABETZ en ma présence ; se voyant prêt celui-ci confirma mes dires en ce qui concernait les deux endroits où l'or était caché, mais se refusa en ce qui concernait la caisse des documents. Il déclara qu'il avait déjà essayé, quelques temps avant son arrestation, de récupérer la caisse des documents ; mais qu'il n'a pas pu retrouver l'endroit.

Déclarant que je connaissais très bien l'endroit où se trouvait enterrée la caisse des documents, mais que je ne voulais pas déterrer

2 7



cette caisse sans lui, parce qu'il pouvait me dire après qu'il manquait quelque chose, je voulais qu'il vienne avec nous en Allemagne pour assister au déterrement.

Alors ABETZ consentit, et le départ fut fixé.

D'accord avec la Direction de la Justice, il fut décidé d'emmener ABETZ, sous escorte et en voiture sur le lieu en question, mais sous condition, c'est-à-dire que personne ne devait être au courant de notre déplacement, car on devait craindre une tentative d'attaque de la résistance Allemande. C'est pourquoi les journalistes n'eurent aucun renseignement et l'Administration Française en Allemagne a été laissée dans l'ignorance de ce déplacement.

Nous partîmes un vendredi matin à cinq heures, de la prison du Cherche-Midi, accompagnés de six gendarmes et sous la conduite du Commandant ROUX.

Samedi matin, j'ai conduit tout le groupe à Ehrberg, à l'endroit où j'avais laissé la borne que j'avais découverte au mois de Décembre 1945. ABETZ nous fit déterrer la caisse des documents à trois mètres de cette borne.

Dimanche et Lundi étant jours de Pâques, nous nous rendîmes le Mardi à Herrenwies, pour y déterrer 956 pièces d'or puis nous sommes rentrés à PARIS.

L'affaire avait passée silencieusement et secrètement.

Mais le Général SCHWARTZ et l'Administrateur Général LAFON, étaient très mécontents, parce que nous sommes rentrés en zone occupée sans avertir ces Messieurs. Alors il fallait un bouc émissaire, et le Général SCHWARTZ l'a trouvé : il s'appelait Mr. EZAC. En revenant de Paris, où j'ai été retenu jusqu'au 8 Mai par le Cdt ROUX, j'ai été averti par le gouverneur de mon cercle que je devais me rendre d'urgence auprès du Contrôleur de la Sécurité du Pays de Bade, c'est à

[ ]

dire à Fribourg : ce que je fis le lendemain.

Le Contrôleur me déclara que je devais quitter, le plus vite possible, la zone d'occupation, parce que je n'appartenais plus à l'administration depuis le 1er Avril ; ordre du Général SCHWARTZ.

En même temps, le Contrôleur me demanda un rapport sur la dernière phase de mes affaires, c'est-à-dire sur mon déplacement du 1er Avril au 8 Mai 1946.

Enfin, pour la première fois, on me demanda un rapport !

Je lui répondis qu'il ne devait non seulement me demander un rapport sur la dernière phase, mais un rapport sur toute l'affaire ABETZ. Car cela n'avait encore jamais été demandé jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au 10 Mai 1946.

Il me répliqua que cela n'était pas nécessaire et qu'il voulait seulement le rapport qu'il venait de me demander.

J'ai alors compris qu'il y avait quelqu'un qui avait brouillé les cartes, à savoir : qu'on a donné au Général SCHWARTZ pendant mon absence, de faux rapports dictés par la jalousie, et j'ai aussi compris que si j'avais fait un rapport exact sur toute l'affaire, j'aurais certainement mis les faux rapporteurs dans une situation embarrassée.

Mes soupçons, que j'ai exposé ci-dessus, se sont affirmés à la suite d'une conversation que j'ai eue dernièrement avec une haute personnalité de la justice à PARIS.

En ce qui concerne mon départ pour la France, j'ai répondu que Général SCHWARTZ me faisait rire, car d'après une de ses multiples notes de service, chaque démobilisé aurait un mois de délai pour se rendre en France, après sa démobilisation.

Venant d'être démobilisé le même jour, c'est à dire le 10 Mai 1946, j'avais encore un mois pour me rendre en France. Mais pour pouvoir ramener ma femme et mes six enfants, il me fallait d'abord

une permission, et le Contrôleur, après m'avoir déclaré un quart d'heure auparavant que je devais quitter la zone d'occupation tout de suite, m'a accordé une permission de quinze jours.

J'ai quitté définitivement la zone le 31 Mai 1946.

D'après une des multiples listes de services du Général SCHWARTZ chaque démobilisé, à son départ de la zone d'occupation devait être soldé intégralement. Je constate qu'on m'a laissé partir en me devant

1er) Un rappel pour les mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1945.

2<sup>de</sup>) Mes frais de déplacements pour la période du 10 Février au 8 Mai 1946.

3<sup>ème</sup>) La solde des mois avril et Mai 1946.

Je ne voudrais pas ajouter ce que je pense à ce sujet. Je crois que chaque commentaire est superflu. Mais je déclare que si je n'obtiens pas satisfaction, j'emploierai tous les moyens pour l'obtenir, en m'adressant au bon sens du peuple Français.

Car il est inadmissible qu'on traite un homme, père de six enfants, qui a été, sans être obligé, engagé volontaire en 39-40, qui a appartenu à la résistance depuis 1942, dont le fils aîné, à l'âge de 15 ans et demi a été résistant et un premier à prendre le maquis qui le 27-8-1944 est parti avec son fils, se battre pour la libération du pays, et qui, enfin est resté pendant un an en occupation pour servir la France.

OFPA-6700

date : ...

s/s de SKORZENI Otto

APR 11 1954

Ce qui est vrai pour Martin BORMANN l'est également pour S. C. M. Les documents les plus intéressants et vraisemblablement les plus récents concernant cet homme se trouvent à la D. T. et au S. R. C. E.

Il est certain que des contacts ont existé entre lui et des fonctionnaires de la D. T. dans le courant de l'année 1949. Le Contrôleur Général H. B. M. I., de la D. T. l'a rencontré en Suisse vers la fin de la dite année.

Si l'on peut en croire la nouvelle annoncée dans la presse française du 12 mars 1954, SKORZENI aurait épousé en Espagne ou il s'est fixé, sa compatriote la Baronne Ilse Francesca LUDWIG Von FINK STEIN.

Il est certain que certaines sources ont pu que le Foreign Office posséderait des renseignements fort importants sur l'activité clandestine de SKORZENI au sein d'une association nazie dénommée : "Die Spinne" dont l'animateur et chef ne serait autre que Martin S. C. M. que l'on dit avoir trouvé un refuge très sûr dans un manoir situé en Espagne du Sud.

la plus grande

Paris-Presse du 12-3-54  
Le "kidnapper" de Mussolini s'est marié en Espagne avec une ex-baronne

l'information est donnée avec en établissant la source.



★ Otto Skorzeny, qui s'était rendu célèbre pendant la guerre en kidnappant Mussolini, a fait retraite en Espagne depuis longtemps déjà. Il vient même de s'y marier avec une ex-baronne : Ilse Francesca Ludwig von Finkenstein. ★

OFPA-6700